

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Polypharmacie en gériatrie
No d'activité : 70346
Date : mardi le 28 mai 2019
Lieu : Le Bâton Rouge, 1200 rue Daniel-Johnson Ouest, St-Hyacinthe
Coordonnées : Pour vous inscrire à cette activité, communiquez avec Mathieu Gagnon, représentant chez Amgen
Cell: 514-233-7654 | mgagnon@amgen.com

Objectifs

Polypharmacie en gériatrie

Ostéoporose :

- Choisir les options de traitement dans l'ostéoporose : avantages et désavantages dans ce groupe d'âge (calcium, Vitamine D, anti ostéoclastique (Bisphosphonates, dénosumab), pro-ostéoblastiques (tériparatide, romososumab).
- Énumérer les conseils de prévention de l'ostéoporose dans ce groupe d'âge.

Diabète de type 2 :

- Réviser les nouvelles lignes directrices chez le patient gériatrique

Vessie hyperactive :

- Discuter des choix pharmacologiques adaptés à la clientèle gériatrique souvent confrontée à la polypharmacie ou des troubles cognitifs.

Vaccins contre le zona :

- Présenter les nouveautés en vaccination pour le zona

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2019-05-28	19:00	20:30	Conférence	Polypharmacie en gériatrie	Dr Jean-Pierre Beauchemin
------------	-------	-------	------------	----------------------------	------------------------------

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Amgen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.